



ATTAC 82

26 janvier 2016

Contacts :

Attac 82 : Ancien Collège 82000 MONTAUBAN
05 63 24 08 49 / attac.82@wanadoo.fr

Site
attac82.org

RASSEMBLEMENT



**CONTRE L'ÉTAT POLICIER ET DISCRIMINATOIRE
MANIFESTATIONS UNITAIRES
PARTOUT EN FRANCE LE 30 JANVIER 2016**

Après les attaques contre la CGT (licenciements à Air France, condamnations des Goodyear), après les perquisitions et assignations à résidence qui ont touché des milliers de personnes totalement étrangères au terrorisme, des faucheurs de chaises sont maintenant menacés. Antoine Richard et Mathieu Laurentin, militants d'Attac Marseille, ont été gardés à vue toute la journée du 15 janvier, et vont être convoqués au tribunal correctionnel.

Le gouvernement a déclaré la guerre au terrorisme mais c'est surtout aux libertés qu'il s'attaque. Les associations et organisations syndicales regroupées autour de l'appel « Nous ne céderons pas ! » et ayant lancé la pétition « Pour nous, c'est définitivement non ! », contre la réforme constitutionnelle (à signer sur www.nousnecederonspas.org), appellent à manifester le samedi 30 janvier 2016 partout en France.

Elles expriment leur exigence de la levée de l'état d'urgence et leur refus de la réforme constitutionnelle, en particulier concernant la déchéance de nationalité.

Attac appelle ses adhérent·e·s et sympathisant·e·s à entrer dans l'action pour peser sur le débat et le vote de l'Assemblée nationale qui se tiendra la première semaine de février.

La réforme constitutionnelle nécessite le vote du même texte par l'Assemblée, le Sénat puis le Congrès réunissant les deux assemblées. Il s'agit donc du début d'une bataille de longue haleine au cours de laquelle les citoyens doivent faire entendre leurs voix.

Il n'y aura pas de sécurité sans liberté, ni de paix sans justice !

Attac 82 relaie cet appel d'Attac France du 21 janvier 2016 et vous invite à la rejoindre

SAMEDI 30 JANVIER 2016 à 10H30

devant la PREFECTURE du TARN-ET-GARONNE à MONTAUBAN



POUR INFORMATION

APPEL À LA GRÈVE CITOYENNE

Le Conseil d'urgence citoyenne appelle les citoyens à manifester leur opposition contre la constitutionnalisation de l'état d'urgence, par une grève citoyenne continue

à partir du mercredi 3 février sur l'ensemble du territoire français.

Loin de déboucher sur une protection accrue des populations, le déploiement de l'état d'urgence a conduit sans délai à une confiscation des libertés publiques et à des abus de pouvoir. Intégrer l'état d'urgence dans la constitution, ce n'est pas protéger les citoyens, c'est les priver sans recours de leurs libertés et de l'Etat de droit. La constitution doit continuer à garantir des libertés fondamentales qui, lorsqu'elles sont respectées, suffisent à garantir cet Etat de droit.



Dès le 3 février, Manifestons-nous par le port d'un brassard figurant un « V », et par tout autre moyen pour exprimer notre opposition, en articulant nos actions au message « Stop à l'état d'urgence et à sa constitutionnalisation » et documentons nos actions par des photos et vidéos en les envoyant soit sur la page Facebook « conseil d'urgence citoyenne », soit sur le mail .Que chacun interpelle son député par l'envoi de messages à l'assemblée nationale.

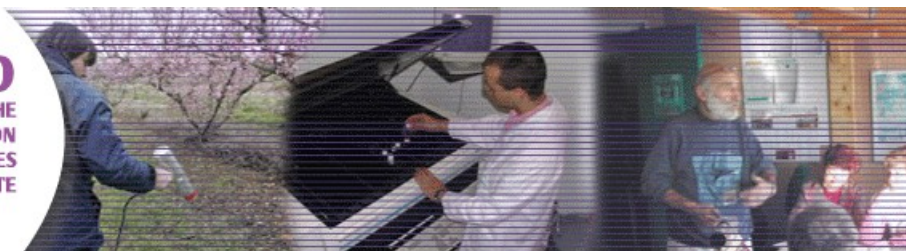
Contact mail : urgencevigilancecitoyenne@gmail.com

Communiqué du jeudi 21 janvier 2016

NUCLÉAIRE



CRIIRAD
COMMISSION DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
INDEPENDANTES
SUR LA RADIOACTIVITE



**MERCREDI 27 JANVIER 2016 À 20H30
À LA PETITE SALLE DES FÊTES DE BOURRET**

CATASTROPHES NUCLEAIRES : Passé, Présent, Avenir ?

Année 2016: 30 ans Tchernobyl , 5 ans Fukushima.

Il est important de rappeler le passé de Tchernobyl, les vérités interdites, le présent de Fukushima, la catastrophe en cours et imaginez le futur ?

Conférence à l'initiative des Amis de la Terre Midi-Pyrénées, de l'AFMT et de VSDN Agen

TAFTA



Conférence de Pierre Mignard

à compléter par la lecture de l'audition de **Raoul Marc Jennar** au sujet de l'Accord sur le Commerce des Services (ACS ou TISA en anglais) par la commission en charge des questions européennes du Parlement de Wallonie (Séance du 11 janvier 2016) disponible par le lien suivant :

<http://www.jennar.fr/?p=4781>

Bulletin d'info à diffuser largement
Possibilité d'inscription ou de désinscription en envoyant un mël à attac 82

